

de production jusqu'en 1935, alors qu'elle fut dépassée par les fonderies et affineries de métaux non ferreux, et en 1942, par les abattoirs et salaisons. Elle est la première en valeur nette de production et en immobilisations depuis plusieurs années; en 1942, cependant, la valeur nette de production de la construction navale la dépasse par une faible marge. Après la guerre, l'industrie de la pulpe et du papier va certainement reprendre sa place comme industrie la plus importante du Canada en temps de paix. Ces comparaisons ne tiennent compte que des phases manufacturières de l'industrie et ne s'étendent pas aux capitaux engagés dans les opérations forestières, aux employés, aux gages et aux produits primaires vendus. Ces éléments forment une très importante partie de l'industrie en général, mais ne peuvent être séparés des opérations forestières des scieries et autres industries. En tenant compte d'une valeur de \$18,565,265 de bois à pulpe exporté, la contribution globale de l'industrie de la pulpe et du papier à la balance commerciale favorable du Canada en 1943 s'élève à \$252,191,146, ce qui représente la différence entre les exportations et les importations de bois de pulpe, pulpe, papier et produits du papier.

Le marché des Etats-Unis absorbe annuellement presque toutes les exportations de bois à pulpe du Canada, plus de 80 p.c. de sa pulpe et environ les trois quarts de ses expéditions de papier. La moitié environ du papier consommé aux Etats-Unis est de fabrication canadienne ou provient de bois ou de pulpe de bois importés du Canada.

Régie du papier à journal.—La situation décrite aux pp. 265-267 de l'Annuaire de 1943-44 dans un article intitulé "Influence de la guerre sur l'industrie de la pulpe et du papier" n'a pas changé sensiblement au cours de 1944. La production et la distribution du bois à pulpe sont encore sous la direction du régisseur du bois, et les exportations non destinées à des pays de l'Empire sont sujettes à permis, comme il a été expliqué auparavant.

Toutes les pulperies et papeteries sont encore sous le contrôle de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre pour ce qui a trait tant à la production qu'à la distribution. Cette réglementation assurant une production maximum du bois et autres matériaux disponibles s'est révélée très avantageuse et à l'industrie et à ses clients.

La situation de l'énergie électrique s'est améliorée au cours de l'année par suite de la diminution de la demande d'aluminium pour la production de guerre, etc. Toutes les fabriques, sauf celles qui sont situées à Thorold, Ontario, ou dans les environs, ont eu leur approvisionnement complet de force motrice au cours de l'année. Le 1er octobre 1944, la réglementation sur les fabriques de Thorold a été révoquée. La fabrique considérable exploitée par la compagnie Ontario Paper augmente d'une unité additionnelle les fabriques de papier à journal exploitées à cette époque et laisse prévoir de nouvelles augmentations en 1945.

Le système de contingentement traité dans l'Annuaire de 1943-44 est encore en vigueur. Il n'y a pas eu d'autre augmentation du prix du papier à journal depuis la hausse de \$4 à partir du 1er septembre 1943. Le coût de fabrication continue d'augmenter en 1944 et la main-d'œuvre suffisante pour l'exploitation des forêts s'obtient au prix de difficultés considérables, de sorte que la production de bois à pulpe est encore inférieure au volume requis. Les fabriques de papier à journal au Canada ont une production totale de 253,000 tonnes par mois, en moyenne, en 1944; de ce nombre, 200,000 tonnes ont été expédiées aux Etats-Unis et le reste, sur les marchés du Canada et d'outre-mer. Les expéditions de pulpe aux Etats-Unis se font au taux de 1,100,000 tonnes par année et celles de bois à pulpe, à celui de 1,300,000 cordes par année.